Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0108-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
***
ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS
***

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

OBJET :

ETAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX POUR L'ANNÉE 2024

N° CC_2025_0108

Séance du : mercredi 02 juillet 2025

Convocation du : 26 juin 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :
Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Nadine JACQUIER, Marie-Jeanne MILLERET, Pascal ROPHILLE

Représentés :
Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Christian DUPESSEY par Michel BOUCHER, Ines AYEB par Dominique LACHENAL, Maryline BOUCHÉ par Christian AEBISCHER, Louiza LOUNIS par Mylène SAILLET RAPHOZ, Amine MEHDI par Chadia LIMAM, Bernard BOCCARD par Claude ANTHONIOZ, Paulette CLERC par Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Stéphane PASSAQUAY par Odette MAITRE, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Jean-Luc SOULAT par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Yannick CHARVET par Danielle COTTET, Pascale PELLIER par Véronique FENEUL, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Julien BEAUCHOT par Pascal SAUGE

Excusés :
François LIERMIER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Pascale MAYCA, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Daniel DE CHIARA

***

Vu l'article L. 1413-1 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants créent une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée d'une autonomie financière,

Vu l'alinéa 14 de ce même article qui stipule que le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente,

Vu l'arrêté préfectoral n°n°PREF/DRCL/BCLB-2025-00020 en date du 14 mars 2025, relatif à la modification des statuts et compétences d'Annemasse Agglo,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0108-DE

A l'unanimité,
DECIDE :

DE PRENDRE ACTE de la présentation de l'état des travaux de la CCSPL pour l'année 2024 tel que présenté en annexe.

Pour le président et par délégation,

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 04/07/2025
Qualité : Agglo - DGS

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 06/07/2025
Qualité : Agglo - Secretaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0108-DE

Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

ÉTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) D'ANNEMASSE AGGLO

ANNEE 2024

I- Préambule

L'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la mise en place, dans les communes de plus de 10 000 habitants, d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette Commission a notamment pour fonction d'examiner les rapports annuels établis par les délégataires de service public. Pour Annemasse Agglo, cela concerne les services publics suivants :

- Eau potable et assainissement
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Transports urbains
- Tramway
- Centre de loisirs sans hébergement de la Bergue
- Office de tourisme des Monts du Genevois

Elle est également consultée pour avis, par l'assemblée délibérante, pour tout projet de délégation de service public et de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

En application du CGCT, « le président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente ».

La CCSPL comprend des membres de l'assemblée délibérante et des représentants d'associations locales désignés par l'assemblée délibérante, soit pour l'année 2024 :

Présidente de la CCSPL : Madame Pauline Plagnat Cantoreggi

Représentants de l'assemblée délibérante :	Représentants des associations locales :
1. Christian Aebischer 2. Claude Anthonioz Rossiaux 3. Patrick Antoine 4. Yves Cheminal 5. Laurent Gilet 6. Nadine Jacquier 7. Alain Letessier 8. Louiza Lounis 9. Pauline Plagnat 10. Jean-Luc Soulat 11. Pascale Mayca 12. Matthieu Loiseau 13. Amine Mehdi	1. Groupement des frontaliers 2. Association foncière pastorale du Mont Salève 3. Association coordination eau bien-être commun 4. Union départementale des associations familiales (UDAF) 5. Compost et Compagnie74 6. Banque Alimentaire de Haute-Savoie 7. Association de défense des intérêts du Vallon du Foron (ADIFOR)

Les membres du Conseil de développement d'Annemasse Agglo (Codev) sont également invités à assister à la CCSPL, le Codev étant régulièrement saisi sur des thématiques communes à celles présentées dans cette commission.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
Reçu en préfecture le 07/07/2025
Publié le 07/07/2025
ID : 074-200011773-20250704-CC_2025_0108-DE

II- Activités de la CCSPL sur l'année 2024

La Commission s'est réunie à quatre reprises en 2024 sur convocation de sa Présidente.

Date	service concerné	Objet de la réunion	Avis rendu
28/05/2024	Centre de loisirs sans hébergement de la Bergue Gestion déléguée	Présentation du rapport d'activités 2023 établi par le concessionnaire, la Fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie	Avis favorable
11/06/2024	Transports urbains Gestion déléguée	Présentation du rapport d'activités 2023 établi par le concessionnaire, la Société des Transports publics genevois (TPG)	Avis favorable
	Tramway Gestion déléguée	Présentation du rapport d'activités 2023 établi par le concessionnaire, la Société des Transports publics de l'Agglomération annemassienne (TP2A)	Avis favorable
	Tourisme Gestion dans le cadre d'un établissement public à caractère industriel et commercial	Présentation du rapport d'activités 2023 établi par l'Office de tourisme des Monts du Genevois,	Avis favorable
18/06/2024	Eau potable et assainissement Gestion en régie directe	Rapport sur le prix et la qualité du service public 2023 établi par les services d'Annemasse Agglo	Avis favorable
	Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés Gestion en régie directe	Rapport sur le prix et la qualité du service public 2023 établi par les services d'Annemasse Agglo	Avis favorable
26/11/2024	Eau potable et assainissement Gestion en régie directe	Modification du règlement du service public proposé par les services d'Annemasse Agglo pour prendre en compte les travaux réalisés au niveau des stations des Eaux belles côté français et de la Villette côté genevois pour le traitement notamment de l'azote et des micropolluants	Avis favorable